

COMPTE-RENDU de la REUNION de BUREAU du 5 NOVEMBRE 2014

Etaients présents : Jean-Michel Girard – Michel Bouyneau - Jacques Buratti - Monique Chabert – Enza Descombes - Jeanine Gaubert – Jacques Grandjean – Raphaël Martinez – Maurice Rivier - Chantal Scaringella.

I - PREPARATION DE L'A.G. :

Jacques Grandjean apporte quelques précisions à son document « déroulement de l'A.G. du 5.11.2014 » adressé aux membres du bureau :

- Ne pas oublier d'apporter rallonges et multiprises nécessaires, lampes de poche, calculatrice...
- Jacques Buratti gèrera l'éclairage de la salle
- A remettre à chaque adhérent : un bulletin de vote et le texte modifié du règlement intérieur
- Le dépouillement des votes se fera dans le petit bureau
- 3 diaporamas seront présentés sur le compte-rendu financier
- Chaque organisateur présentera son séjour

- Mr Gérard BREST Président de O.S.E. a répondu favorablement à notre invitation et sera donc présent à l'A.G.
- Odette Gonnet remplace Monique Longo au poste de vérificateur aux comptes, accompagnée de Jean Platel.

Questions-Réponses :

Seulement 3 questions nous ont été adressées :

- 2 questions concernant la participation aux séjours et portant sur la possibilité de ne pas participer aux activités proposées pendant le séjour (randonnées, ski, raquettes...). Après discussion, il est admis que tout adhérent peut s'inscrire à un séjour, sans obligation de participer aux activités sur place, mais que celui-ci n'est pas prioritaire.
- 1 question concernant les sorties du jeudi après-midi : demande d'un départ en matinée avec moindre dénivelé qu'un jeudi journée. Ce point entraînerait alors la suppression des sorties jeudi ½ journée avec une incidence sur le coût des cars. Les animateurs seront invités à en débattre et une enquête sera réalisée auprès des adhérents.

II - SEJOURS :

- **Ski de piste à Chamonix du 25 au 31 janvier 2015 - 44 participants - 2 organisateurs et 1 accompagnateur**
Jean-Michel Girard présente le budget financier du séjour :
Prix de base par personne avec assurances : 467€ (2 gratuités accordées)
Facture globale d'un montant de 19 614€ (les 2 gratuités comprises)
Montant de la prise en charge organisateurs/animateurs + 1 animateur : 751€
Prix du séjour par personne : 475€ qui comprend : le prix de base + la taxe de séjour + les frais de dossiers ME + la prise en charge des animateurs+ la cotisation tourisme FFMM.

- **Séjour « Chemin de Stevenson » du 28 mai au 10 juin 2015 - maximum 8 personnes - 1 accompagnateur**
Proposé par Jean-Pierre Frisiéro, séjour itinérant du Puy-en-Velay à St Jean-du-Gard avec portage des bagages. Etapes de 11 à 24 kms, dénivelé de 400 à 700 m. Accueil en demi-pension, soit en hôtels soit en gîtes, sur 14 jours dont 12 jours de randonnée.
Prix du séjour par personne : 537€. (sans la cotisation FFMM).
L'information sera faite auprès des adhérents lors de l'A.G. et sera notée sur le programme d'hiver.

- Pour info, pas de séjours bons et moyens marcheurs programmés à ce jour pour 2015.

III - COMPTE-RENDU REUNION ORGANISATEURS/ANIMATEURS DE SEJOURS :

La réunion a eu lieu le 13 octobre dernier en présence des responsables de séjours, de Maurice Rivier et Jean-Michel Girard.

Un rappel a été fait concernant la loi sur les séjours ainsi que sur les décisions prises en C.A. du 11 juin 2014 :

- 1 organisateur/animateur sur la base de 14 participants
- Gratuité du séjour pour les organisateurs/animateurs (hébergement et restauration)
- Prise en charge de 20% du coût du séjour pour les accompagnateurs/animateurs (hébergement et restauration)
- Transparence du montage financier auprès des participants et du bureau de Montagne-Evasion.

IV - BILANS (PARTICIPATION ET FINANCIER) SUR LES RANDONNES D'AUTOMNE 2014 :

BILAN PARTICIPATION	MARDI	JEUDI JOURNEE	JEUDI ½ JOURNEE
Inscriptions au forfait	41	34	51
Inscriptions à la sortie	47	38	46
Nombres de sorties réalisées	6	6	6
Participation moyenne au forfait	70 %	77 %	72 %
Participation moyenne à la sortie	13 %	27 %	29 %

Bilan participation des sorties week-end :

Bilan un peu décevant : concrètement 3 à 4 personnes nouvelles. Malgré tout, les sorties week-end continueront (sauf pendant la période d'hiver) et un bilan sera fait à la fin de la saison 2014/2015.

BILAN FINANCIER DES 6 SORTIES	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Mardi	2 832.50	2 834.16	- 1.66
Jeudi journée	2 574.00	2 568.87	5.13
Jeudi ½ journée	2 632.00	2 146.76	485.24
Sorties week-end	164.00	178.80	- 14.80
RESULTAT A CE JOUR	8 202.50	7 728.59	+ 473.91

V - REUNION DES ANIMATEURS : PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- **Formations :**
Utilisation D.V.A. : date à fixer
Secourisme : à prévoir en 2015 (voir avec Gisèle)
Formation FFMM en milieu alpin enneigé : Raphaël et Nicole Corvi intéressés, date à fixer
Utilisation G.P.S. : Formation à voir en interne avec Michel Bouyneau et Jean-Michel Girard, théorie et pratique.
- Mise à jour de la pharmacie
- Projet de création de 2 groupes pour les sorties jeudi journée : 500/600m de dénivelé pour 1 groupe et 800m de dénivelé pour l'autre groupe
- Proposition de Raphaël Martinez : projet séminaire animateurs pour la cohésion du groupe qui pourrait se faire pendant les congés scolaires.

VI - RELEVÉ DES INSCRIPTIONS HIVER SUR LE SITE ET LE REPONDEUR

En raison de sa charge de travail, Monique Chabert ne peut plus se charger de relever les inscriptions sur le répondeur et le site. La défection de Michèle Lantelme nous oblige à rechercher des solutions : remplacement, simplification de la procédure du relevé des inscrits....

Enza Descombes souhaiterait que cette tâche incombe aux animateurs, ce que réfute totalement Michel Bouyneau, estimant que ce n'est pas leur rôle. Leur fonction principale étant d'encadrer les sorties, le relevé du répondeur étant une fonction « administrative », en notant que beaucoup d'administrateur(trices) n'ont pas de tâche particulière.

Après discussions, il est relevé que l'intérêt principal n'est pas d'avoir le nom des personnes inscrites mais leur nombre uniquement.

Le sujet sera proposé en discussion auprès des membres du C.A. afin de trouver un maximum de volontaires.

VII - ORDRE DU JOUR DU C.A. du 07.11.2014 :

- 1 - Election du bureau
- 2 - Remarque et approbation du compte-rendu du C.A. du 8 octobre 2014
- 3 - Bilan de l'assemblée générale du 5.11.2014
- 4 - Point sur la saison automne 2014
- 5 - Formations
- 6 - Questions diverses

VIII - COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC GRINDLER :

Maurice Rivier et Jean-Michel Girard ont souhaité rencontrer le responsable Grindler, le 17 octobre dernier. Celui-ci ayant annoncé une hausse de ses tarifs de 3 % pour 2015.

Maurice Rivier a fait 2 propositions :

- Soit revenir sur la base de l'accord pris en 2012 qui tenait compte de l'augmentation du gasoil, des salaires et de l'entretien des bus sur la base des indices INSEE
- Soit prendre en compte l'indice des transports routiers.

Après discussions, Grindler accepte de baser l'évolution de ses tarifs sur l'indice INSEE des transports routiers de voyageurs, en prenant en référence l'année 2012.

Les autocars augmenteront donc de 1% en 2015.

Grindler nous laisse supposer qu'il utilisera cette méthode pour les années suivantes.

IX - QUESTIONS DIVERSES :

- Le repas du CA/Animateurs aura lieu le 28 novembre 2014 au restaurant « Pizzeria du Château » à Eybens. L'invitation et le menu retenu seront adressés prochainement.
- Jean-Michel Girard souhaite revenir sur la décision de Jacques Grandjean qui quittera le bureau. Jacques Grandjean rappelle que sa fonction essentielle est de prendre en charge l'informatique :
 - A - gestion du site
 - B - gestion du matériel informatique et logiciels (dépannage, consommables, etc...)
 - C - gestion des sauvegardes (4 fois par an)
 - D - La préparation de l'assemblée générale (diaporamas, le déroulement etc...)

Or, la prise en charge de la gestion du site ne devait être que provisoire suite au départ de Jean-Paul Walle (janvier 2013) et il avait été convenu de chercher une (ou des) personne pour reprendre la gestion du site.

Jacques Grandjean précise donc qu'il ne sera plus présent au bureau : il restera disponible pour informer ses remplaçants, mais n'assurera plus aucune action sur le fonctionnement de l'informatique.

La demande sera faite auprès de nos adhérents, au cours de l'assemblée générale. Il sera souligné que la personne intéressée et compétente n'est pas obligée d'être membre du C.A. ou du bureau.

PROCHAINE REUNION DE BUREAU LE VENDREDI 12 DECEMBRE 2014 à
